



Victor PICHÉ*

Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs

Les migrations constituent un objet de recherche qui a alimenté de très nombreux travaux et une réflexion théorique riche et plurielle. Une sélection de ces contributions, articles et chapitres d'ouvrages souvent en langue anglaise, couvrant plusieurs décennies, est aujourd'hui réunie dans un volume en langue française publié par l'Ined dans une nouvelle série consacrée aux « Textes fondamentaux » qui ont contribué aux approches théoriques en démographie. Cette série a pour ambition de réunir des textes originaux qui ont constitué des jalons dans la pensée démographique en apportant des clés d'analyse et de compréhension des phénomènes. Victor PICHÉ a dirigé le volume inaugural de cette série et propose dans un premier chapitre, dont cet article est une version abrégée et légèrement remaniée, une mise en perspective de ces travaux fondateurs. Il rend compte de la diversité des approches pour la compréhension des phénomènes migratoires : pays de départ ou d'arrivée, échelles micro, méso, macro, comportements individuels, réseaux, politiques migratoires. Il montre aussi la maturation des théories au gré de l'évolution des dynamiques migratoires locales et internationales.

L'objectif du présent article est de rendre compte de l'évolution des théories migratoires contemporaines au cours des cinquante dernières années à partir d'une vingtaine de textes fondateurs qui ont marqué le champ migratoire⁽¹⁾. D'emblée, deux points sont à préciser. En premier lieu, par textes fondateurs nous entendons les articles ou chapitres de livres qui ont résolument marqué le champ migratoire. Ce sont des références qui reviennent constamment, soit comme cadres théoriques utilisés par les chercheurs dans leurs travaux empiriques, soit dans les nombreuses revues de littérature qui ont proposé des

(1) Les 20 textes retenus dans l'ouvrage collectif publié par l'Ined sont identifiés dans le texte et dans la bibliographie avec un astérisque (*). Piché V., *Les théories de la migration*, Paris, Ined, Les Manuels/Textes fondamentaux, 536 p., 22 €, en vente sur www.ined.fr.

* Département de démographie, Université de Montréal et Chaire Oppenheimer en droit international public, Université McGill, Canada.

Correspondance : Victor Piché, Université de Montréal, Département de démographie, Montréal, Canada, courriel : v-pic@hotmail.com

synthèses critiques de ces théories. En second lieu, la période retenue va des années 1960 à l'année 2000. En faisant ce choix, nous nous privons certes des grands classiques de la sociologie et de l'économie, Comte, Durkheim, Weber, Marx, Smith, pour n'en nommer que quelques-uns. Ces grands classiques ont marqué le domaine des sciences sociales, mais leurs contributions au champ migratoire sont demeurées clairsemées. Il serait fort intéressant de documenter la conception de la mobilité dans les œuvres de ces classiques, mais ce n'est pas le propos du recueil dont il est question ici.

La première question concerne la définition même de la migration. Le premier texte retenu est celui d'Alan Simmons (1987*) car il constitue un document pionnier, dans la mesure où il vise à mettre de l'ordre dans les définitions et les typologies et surtout à resituer les théories migratoires dans leurs contextes historiques. Il suggère trois paramètres comme fondements pour définir la migration : le changement de résidence, le changement d'emploi et le changement de relations sociales. En général, la migration est définie essentiellement selon le premier critère, à savoir le changement de résidence. La suggestion novatrice de Simmons d'en élargir la définition s'imposera de plus en plus, en particulier dans les recherches centrées sur les facteurs macro-structurels.

Simmons note également une importante fragmentation du domaine, due au fait que les théories couvrent des types de migrations spécifiques dont les explications relèvent de contextes sociaux et historiques déterminés. Elle concerne surtout la distinction entre les causes et les effets des migrations, qui a dominé les recherches migratoires. Mais elle touche également les niveaux d'analyse, que ce soit le niveau micro, macro ou méso. Dans la présentation des textes fondateurs, nous tenons compte de cette fragmentation en distinguant, d'une part, les causes et les effets, et d'autre part, les approches micro-individuelles des approches macro-structurelles.

I. Origines et causes de la migration

Les approches micro-individuelles

L'une des toutes premières approches explicatives des migrations tant internes qu'internationales s'est concentrée sur la prise de décision individuelle. Avant de prendre la décision de quitter son lieu de résidence, l'individu examine les coûts et les bénéfices liés à la migration potentielle. Cette approche est souvent associée au texte de Larry Sjaastad publié en 1962*, dans lequel il se propose d'identifier les coûts et les bénéfices et de déterminer le « retour sur investissement » résultant des migrations. En effet, l'auteur considère la migration comme un « investissement qui augmente la productivité des ressources humaines », investissement qui comporte des coûts mais rapporte également des bénéfices. Les coûts sont à la fois monétaires et non monétaires.

L'apport le plus significatif de Sjaastad est certainement l'introduction de la notion de capital humain dans la théorie migratoire afin de contourner la difficulté liée à l'estimation des bénéfices. Ainsi, dit-il, « il est particulièrement utile d'employer le concept de capital humain et d'envisager les migrations, la formation et l'expérience comme des investissements dans le facteur humain ». L'approche de Sjaastad est explicite sur le postulat de base, à savoir que l'analyse des coûts et bénéfices individuels n'est valable que dans le cas de migrations volontaires qui, dans une économie concurrentielle, visent une répartition « optimale » des ressources.

Le texte de Sjaastad a ouvert la voie au cadre général présenté par Everett Lee en 1966*. Ce cadre se fonde sur les caractéristiques individuelles pour expliquer le volume, ainsi que les courants et contre-courants migratoires. Il part du postulat que la migration est le résultat d'un calcul individuel fondé sur les facteurs d'attraction (lieu de destination) et les facteurs de répulsion (lieu d'origine). L'un des grands mérites du modèle de Lee est d'introduire le concept d'opportunités intermédiaires entre le lieu d'origine et le lieu de destination. Il précise que ce ne sont pas tant les caractéristiques objectives que les perceptions individuelles des lieux d'origine et de destination qui provoquent la migration. Parmi les facteurs qui interviennent dans le processus migratoire, Lee mentionne les contacts personnels et les sources d'information existant dans le lieu de destination. Nous ne sommes pas loin, ici, de la notion de réseaux migratoires qui deviendra centrale dans les théories migratoires à partir des années 1980.

Outre les notions de facteurs d'attraction et de répulsion et de facteurs intermédiaires, Lee fait allusion, en nommant les lois migratoires de Ravenstein (1885, 1889), à d'autres éléments qui seront développés plus tard par d'autres chercheurs. On pense par exemple à la notion de spécialisation dans les qualifications et dans les emplois qui annonce l'hypothèse de la segmentation du marché du travail défendue, entre autres, par Portes (1981), que nous évoquerons par la suite. Il aborde également la discrimination et la « création de nouvelles formes de diversité au sein de la population », ouvrant la voie aux nombreuses recherches futures sur les sociétés multiraciales et multiculturelles. Il affirme par ailleurs que les migrations augmentent avec le temps, augmentation renforcée par les disparités économiques de plus en plus importantes entre les régions du monde, la scolarisation croissante et les progrès technologiques, en particulier dans les communications et les moyens de transports, autant de facteurs qui diminuent les « obstacles intermédiaires ». Ces thèmes précurseurs domineront la littérature scientifique sur les migrations internationales dans le contexte de la mondialisation. Enfin, il note que l'accroissement des migrations peut également être dû aux migrations elles-mêmes, dans la mesure où les premières vagues de migrants surmontent les obstacles intermédiaires, rendant les frontières moins difficiles à franchir pour les vagues

suivantes. Il est tentant de voir dans cette intuition la notion de causalité cumulative développée par Douglas Massey (1990*).

Bien que dans les revues de littérature sur les théories migratoires le modèle de Lee soit bien présent, les critiques ont été nombreuses. Deux aspects méritent l'attention. D'une part, les critiques s'entendent pour dire qu'il ne s'agit pas d'une théorie en tant que telle, mais plutôt d'un cadre conceptuel permettant de classer les divers facteurs expliquant la migration. D'autre part, les critiques notent la prédominance, pour ne pas dire l'exclusivité des facteurs micro-individuels, principalement ceux liés au capital humain, aux dépens des facteurs macro-structurels. En effet, le modèle de Lee est indissociable du postulat microéconomique de la migration volontaire au sein d'une économie concurrentielle, postulat qui est au cœur de la théorie microéconomique des migrations mettant l'accent sur les choix individuels. Ce modèle théorique a été largement développé par Michael Todaro (Todaro, 1969 ; Harris et Todaro, 1970) et Borjas (1989). Le grand mérite de ces approches est d'avoir adjoint la notion de revenu attendu ou, selon le langage de Sjaastad, le retour net « attendu » sur l'investissement.

Tout en demeurant dans l'approche micro-individuelle, une autre question se pose quant à l'évolution des mouvements migratoires. Wilbur Zelinski (1971*) est l'un des premiers à avoir formulé l'esquisse d'une théorie de la mobilité fondée sur la notion de transition chère à la démographie. Il tente ainsi d'introduire la migration dans la théorie de la transition démographique qui, traditionnellement, se concentre uniquement sur les changements dans les niveaux de fécondité et de mortalité. Comme pour la théorie classique de la transition démographique, la théorie de la transition de la mobilité (Zelinski parle plus modestement d'hypothèse) se situe au sein de la théorie de la modernisation, dominante dans les années 1970.

Malgré le vocabulaire ancien et dépassé de l'article de Zelinski, sa contribution est significative à deux niveaux. D'une part, il propose d'intégrer la migration au sein de la théorie de la transition démographique prise dans son ensemble. Cette hypothèse permet de dépasser la fragmentation du champ démographique en faisant appel à la notion de régime démographique. Selon les époques, chaque société développe des stratégies de reproduction démographique en combinant les mécanismes reproductifs que sont la fécondité, la mortalité et la migration. Ainsi, la migration n'est pas une stratégie isolée : elle est articulée aux autres comportements démographiques (Gregory et Piché, 1985 ; Mertens, 1995). D'autre part, même si sa présentation de la théorie de la transition démographique (vitale) est aujourd'hui largement dépassée, celle de la transition de la mobilité demeure intéressante, surtout dans sa phase avancée. Malheureusement, peu de travaux ont suivi cette voie. Les analyses d'Alan Simmons (1995, 2002) constituent une exception, établissant un lien explicite entre l'évolution historique des mouvements migratoires, leur signification sociale et économique, et les diverses phases du développement du capitalisme et de la mondialisation.

La critique la plus courante de l'approche de Zelinski est son caractère évolutionniste issu de la théorie de la modernisation. Cette approche, taxée d'« occidental-centrisme », est demeurée jusqu'à aujourd'hui au centre de la conception du changement social et du développement en démographie. En effet, les premières formulations de la théorie de la transition démographique, apparues en pleine période coloniale, sont fortement teintées d'évolutionnisme et présentent les sociétés « traditionnelles et non industrialisées » comme les miroirs inverses des sociétés industrialisées et modernes. Dans une perspective évolutionniste, ces sociétés se développeront si elles adoptent des structures plus modernes et les attitudes qui les sous-tendent. Aujourd'hui, la perspective évolutionniste a été presque totalement abandonnée, du moins en sociologie et en anthropologie, entre autres à cause de l'influence de l'approche postmoderne qui conteste la portée universaliste des théories en sciences sociales. Même si le postmodernisme a eu peu d'emprise en démographie⁽²⁾, s'agissant des théories migratoires, deux courants de recherche ont eu une certaine influence. Un premier courant remet en question la prétention universelle des catégories statistiques, suggérant que les catégories sont des constructions sociales et politiques historiquement déterminées (Szreter *et al.*, 2004 ; Cordell, 2010). Cette approche critique s'est aussi attaquée aux catégories officielles produites par les recensements, en particulier les catégories raciales et ethniques (Nobles, 2000 ; Simon et Piché, 2012). Un deuxième courant, relié aux études postcoloniales, pose la question des conséquences du transfert humain et symbolique des séquelles coloniales au cœur de la métropole. En effet, contrairement à l'immigration en provenance d'Europe, les migrations issues des anciennes colonies, désignées comme des migrations postcoloniales, possèdent des spécificités qui « tiennent autant de l'expérience commune de la colonie que de l'expérience continuée de l'après-colonie en métropole, marquée par les préjugés ethniques et raciaux et par les discriminations » (Simon, 2010, p. 362).

Les approches macro-structurelles

Pour plusieurs chercheurs, les décisions de migrer ne peuvent pas se comprendre hors d'un contexte plus global. Une première approche a consisté à inscrire les mouvements migratoires dans un système impliquant la circulation de divers flux entre les lieux d'origine et de destination : flux de personnes, mais aussi flux de biens, de services et d'idées. C'est avec Akin Mabogunje (1970*) que l'on voit l'apparition de l'approche systémique. Son schéma analytique tente d'identifier tous les éléments de l'environnement pouvant affecter les mouvements migratoires, allant de l'environnement économique, à la technologie, à l'environnement social et enfin aux facteurs politiques. Il mentionne également deux autres facteurs qui seront largement développés par les recherches futures, à savoir le rôle important de la circulation de l'information et le maintien des contacts avec le lieu d'origine, ouvrant la porte aux nombreux

(2) Pour une exception dans le domaine de la fécondité et la santé, voir Riley et McCarthy (2003).

travaux qui insisteront sur l'importance des réseaux sociaux et familiaux ainsi que des transferts monétaires dans le processus migratoire. L'approche de Mabogunje permet d'appréhender la migration non plus comme un mouvement linéaire et unidirectionnel, mais comme un phénomène circulaire imbriqué dans un système de variables interdépendantes.

Certes, l'approche systémique n'est pas facile à rendre opérationnelle tant les facteurs identifiés par Mabogunje sont nombreux. Néanmoins, elle permet de déboucher sur une conception de la migration internationale en lien avec la mondialisation, suggérant même l'idée d'un marché du travail global dans une économie mondialisée (Petras, 1981 ; Simmons, 2002). Cette perspective globale deviendra de plus en plus en vogue à partir des années 2000 et donnera lieu à une importante littérature sur les réseaux transnationaux (Schiller *et al.*, 1992 ; Faist, 2000 ; Vertovec, 2009). Nous y reviendrons par la suite à propos du texte fondateur d'Oberai et Manmohan (1980*).

Une caractéristique inhérente à l'approche systémique est la circularité, notion théorisée par Burawoy (1976*). La contribution originale de Burawoy est double : il a d'abord élargi le modèle de la circulation en le généralisant à toutes les formes de migrations circulaires (surtout internationales), puis a illustré ses hypothèses par une approche comparative impliquant le cas du Mexique, des États-Unis et celui de l'Afrique du Sud. Remettant en question le postulat de l'acteur rationnel maximisant ses intérêts sous l'effet des forces du marché, il introduit des facteurs politiques et structurels. La notion clé de sa théorie repose sur le principe de la séparation géographique des fonctions de renouvellement (reproduction) et d'entretien de la force de travail. C'est l'articulation de ces deux fonctions qui est à la base du système circulaire. D'une part, l'économie domestique doit continuer à fonctionner, non seulement du point de vue de la production de subsistances, mais aussi comme un système de sécurité sociale pour l'ensemble des membres de la famille, y compris ceux et celles ayant émigré et qui arrivent sur un marché du travail sans garantie, c'est-à-dire sans sécurité sociale en cas d'accidents, de maladies ou de chômage. D'autre part, les besoins monétaires obligent une partie des membres de la famille à émigrer là où se trouvent les marchés du travail associés à l'économie de marché⁽³⁾.

Selon la thèse de Burawoy, l'articulation implique une double dépendance et repose à la fois sur une base économique et sur des institutions politiques et juridiques : « La double dépendance à deux modes de production ne se reproduit pas sans recourir à des institutions non économiques ». Cette affirmation mérite d'être nuancée. En effet, l'exemple ouest africain, bien documenté, montre que même après la disparition des structures coercitives (i.e. l'abolition

(3) Il est intéressant de noter qu'à peu près à la même date, en fait une année avant Burawoy, Claude Meillassoux (1975), que l'auteur ne cite pas, avait proposé dans le contexte africain la même approche de l'articulation entre les modes de production domestique et capitaliste, et la séparation des deux fonctions (reproduction et entretien de la force de travail). Cette démarche a, par la suite, inspiré plusieurs travaux sur les migrations africaines, tant internes qu'internationales (Gregory et Piché, 1985).

des travaux forcés), le système de travail migrant temporaire persiste (Cordell *et al.*, 1996).

Ce modèle remet en question l'approche classique liant développement et migration selon laquelle le développement engendre l'émigration en détruisant la société préindustrielle et en libérant la main-d'œuvre pour le travail dans les nouveaux marchés de travail urbains (Massey, 1988). Ce faisant, on s'attend à ce qu'avec le temps, la migration, considérée comme un mécanisme de réallocation des ressources, rétablisse l'équilibre entre les zones de départ et d'arrivée (Todaro, 1969). La notion de circularité suggère que la société préindustrielle, caractérisée par le mode de production domestique, n'est pas détruite puisqu'elle doit continuer à assurer la subsistance des membres restés sur place et la sécurité « sociale » de ceux et celles qui ont émigré (Gregory et Piché, 1983). Le modèle de Burawoy demeure encore pertinent aujourd'hui pour une autre raison. En effet, les programmes de travailleurs temporaires qui refont surface dans les pays développés se caractérisent également par la double dépendance, économique et institutionnelle. En fait, même si ces travailleurs sont rémunérés sur la base des salaires du marché (ce qui n'est pas nécessairement le cas), on cherche avant tout à éliminer les coûts d'entretien liés à l'intégration socio-économique, en refusant les droits de citoyenneté⁽⁴⁾.

L'approche développée par Burawoy introduit les facteurs macro-structurels dans le processus migratoire circulaire. Mais d'un point de vue plus général, pour certains auteurs, la migration répond d'abord et avant tout à la demande de main-d'œuvre. Saskia Sassen (1988*) présente les formulations les plus explicites des facteurs qui influent sur la demande de main-d'œuvre immigrante. Selon elle, l'immigration est un phénomène essentiellement urbain et concerne en particulier les grands centres urbains du monde développé. C'est à Sassen que revient le mérite d'avoir développé le concept de ville mondiale depuis laquelle l'économie mondiale est gérée. Elle traite de la réorganisation de la production industrielle, dont témoigne en particulier la prolifération des ateliers exploitant une main-d'œuvre clandestine ainsi que le travail à domicile. Cette nouvelle économie a également provoqué une explosion de l'offre d'emplois peu rémunérés. Comme elle l'affirme, « la croissance dynamique de ces secteurs joue un rôle décisif dans l'expansion d'un secteur économique informel » susceptible d'être occupé par des travailleurs étrangers non qualifiés. Ainsi, l'arrivée massive d'immigrants de pays à faibles revenus depuis une quinzaine d'années ne peut être interprétée en dehors de ces transformations.

L'approche par le genre

Jusqu'ici, la littérature migratoire se conjugait au masculin. Le numéro spécial de l'*International Migration Review* sur les migrations féminines dirigé

(4) La réémergence des programmes de travailleurs temporaires reçoit actuellement un large appui, tant des organisations internationales comme le Bureau international du travail et l'Organisation internationale des migrations que des chercheurs (Piché, 2012).

par Mirjana Morokvasic (1984*), rappelle que la migration est également féminine. L'apport de Morokvasic porte surtout sur la diversité des destins des femmes migrantes à travers le monde en illustrant les nombreux cas d'exploitation de cette main-d'œuvre. Selon elle, la migration féminine peut être positive (émancipation, autonomie financière), mais elle peut aussi renforcer les inégalités de sexe.

Malgré le plaidoyer de Morokvasic, il faut reconnaître néanmoins que l'approche féministe appliquée aux migrations n'a pas complètement pénétré le champ migratoire dominant. Les revues de littérature récentes font peu de place aux migrations féminines (par exemple Massey *et al.*, 1998 ; Zlotnik, 2003). Toutefois, dans la lignée de Morokvasic, le rôle des rapports de genre dans les décisions migratoires sera abordé dans l'optique d'une théorie spécifique de la place des femmes dans la société. Cette théorie stipule qu'il est nécessaire d'aller au-delà d'une simple prise en compte du sexe comme une variable parmi d'autres, pour en faire un concept central (Boyd, 1989* ; Pessar, 1999 ; Lutz, 2010). Cette construction théorique insiste sur la division sexuelle du travail, qui assigne aux femmes l'essentiel du travail domestique, les place dans une position subordonnée, restreignant leur mobilité géographique dans les zones de départ ou les confinant souvent à des emplois précaires dans les zones de migrations. Pour plusieurs auteurs, la position marginale des femmes sur le marché du travail résulte d'arbitrages familiaux qui maintiennent les inégalités entre les sexes (Tienda et Booth, 1991).

Les réseaux migratoires

La théorie néoclassique a été particulièrement critiquée par la « nouvelle économie de la migration de travail », rattachée surtout à l'économiste Oded Stark (1991). Le texte de Stark et Bloom (1985*), se démarque des théories microéconomiques en ce qu'il introduit la notion de stratégie familiale qui souligne l'interdépendance mutuelle entre le migrant et sa famille et insiste sur la gestion et le partage des risques. La migration est alors analysée au niveau du ménage et revêt un caractère de sécurité sociale. Au-delà du capital humain si cher à la théorie néoclassique, il existe aussi le capital des réseaux et de la parenté (capital social). Cette approche s'est par la suite généralisée pour les recherches sur les migrations dans les pays en développement, en particulier à propos des stratégies de survie et de la capacité des migrants à devenir des acteurs de changement (De Haas, 2010). En sortant de la vision individualiste et atomistique, il devient possible de concevoir la migration comme relevant d'actions collectives et familiales qui relient des migrants et des non-migrants dans un ensemble de relations que captent les nouvelles analyses centrées sur la notion de réseau.

Le texte de Monica Boyd (1989*) est l'un des plus marquants de la littérature sur les réseaux et le genre. Sa contribution principale est d'inclure les réseaux comme liens entre les lieux de départ et d'arrivée. Les réseaux consti-

tuent ainsi des facteurs médiateurs entre les facteurs structurels (macro) et les acteurs (micro). À ce titre, la famille joue un rôle central. Enfin, elle insiste sur les rapports entre genre et réseaux dans les migrations en soulignant qu'il faut tenir compte de la division sexuelle du travail dans les relations sociales de production au sein de la société. Elle rejoint ainsi la distinction, issue des travaux de Burawoy (1976) et de Meillassoux (1975), entre la sphère publique et la sphère privée et surtout la nécessaire articulation entre les deux pour comprendre les stratégies migratoires féminines.

L'approche des réseaux est également à la base du modèle de Douglas Massey (1990*) sur la causalité cumulative. En effet, la notion de réseau constitue un élément de la structure sociale à partir duquel Massey établit un lien entre le réseau et l'effet de rétroaction sur la migration. Après un certain temps, à travers un processus de causalité circulaire et cumulative, la migration s'auto-entretient. Une autre contribution importante du texte de Massey est de suggérer une distinction entre les processus d'initiation de la migration et ceux de son maintien. Dans un premier temps, la pénétration des marchés dans les régions en développement détruit progressivement les structures communautaires traditionnelles et crée ainsi des conditions locales favorables à la migration. Ce n'est qu'une fois que la migration a commencé que « différents mécanismes d'auto-alimentation interviennent pour perpétuer et élargir les flux migratoires au fil du temps », ces derniers se répercutant à leur tour sur les structures communautaires pour renforcer la causalité cumulative. L'existence des réseaux aboutit à constituer un capital social, notion qui permet de comprendre pourquoi et comment l'appartenance à des réseaux augmente les probabilités de migrer : grâce aux ressources des réseaux, les coûts et les risques diminuent et les bénéfices de la migration augmentent (Palloni *et al.*, 2001).

Cette approche centrée sur les réseaux et le capital social comme facteur positif a été critiquée entre autres par Krissman (2005). En particulier, il considère que la notion de réseau migratoire développée par Massey est trop restrictive parce qu'elle se concentre sur les réseaux sociaux et familiaux provenant en grande partie des mêmes régions d'origine que celles des migrants. Selon Krissman, les réseaux incluent beaucoup d'autres acteurs qui agissent comme intermédiaires, soit aux frontières, soit dans les régions de destination. Ces acteurs peuvent être des employeurs qui recherchent de la main-d'œuvre migrante, mais aussi des trafiquants. Ainsi, tous les acteurs impliqués dans les réseaux migratoires ne sont pas que des facilitateurs, mais peuvent aussi être des exploités. Les nombreux rapports sur le trafic des êtres humains témoignent de vastes réseaux de passeurs souvent liés à des organisations criminelles (Skeldon, 2002 ; Bélanger, à paraître)⁽⁵⁾.

(5) Pour un tour d'horizon sur l'état du trafic des êtres humains dans le monde, voir Laczko et Gozdziaik (2005).

II. Les effets de la migration

Le champ migratoire reste, encore aujourd'hui, fragmenté entre les théories explicatives et celles qui concernent leurs effets. Les travaux sur les effets des migrations sont à leur tour divisés entre les approches macro et micro, et entre le contexte des pays développés et celui des pays en développement.

Les effets économiques de l'immigration : approche macro-structurelle dans les pays développés

L'article de Stephen Castles et Godula Kosack (1972*) considère l'immigration comme découlant d'une nécessité structurelle en réponse aux besoins du capital et du patronat. Ce texte pionnier sur la contribution économique des immigrants établit une série d'hypothèses qui guideront la recherche par la suite. Il représente un courant fort important en Europe, courant qui demeure encore valable aujourd'hui pour plusieurs formes d'immigration, en particulier l'immigration des moins qualifiés, l'immigration irrégulière et la migration temporaire dans certains secteurs comme l'agriculture, la construction et la restauration. Mais la contribution essentielle de Castles et Kosack a été d'insister sur l'existence d'une hiérarchie dans la structure des emplois, les immigrants se retrouvant souvent au bas de l'échelle socioéconomique, renforçant ainsi la division de la classe ouvrière. Dans la lignée des travaux de Castles et Kosack, les études d'inspiration marxiste ont eu tendance à insister sur les effets négatifs de l'immigration. Cette perception négative sera reprise dans les recherches sur la migration et le développement, débat que nous aborderons dans la prochaine section. Plus récemment, les études sur les effets économiques plus globaux de l'immigration (au niveau macro), indiquent des résultats pour le moins contradictoires et incertains (Héran, 2002). La limite la plus importante de ces travaux est d'ordre méthodologique. La plupart des chercheurs admettent que les techniques d'analyse existantes ne permettent pas de tirer des conclusions définitives. Cela explique aussi la grande divergence dans les résultats, ceux-ci variant entre des effets positifs, négatifs, ou indéterminés. Dans tous les cas, les effets mesurés demeurent très faibles, voire non significatifs. Une première raison de cette limite méthodologique vient du fait que le nombre de paramètres dont il faudrait tenir compte dans les modèles est considérable et défie toute tentative empirique, du moins jusqu'à aujourd'hui. Une deuxième raison est plus fondamentale : les études évaluatives considèrent le court terme alors que les pleins bénéfices ne se manifestent qu'à moyen et long terme (Goldin *et al.*, 2011). Malheureusement, de telles analyses sur le long terme sont rares. Si l'on se fie à l'étude américaine de Carter et Sutch (1999) qui porte sur une longue période couvrant le XIX^e siècle et une partie du XX^e, les aspects bénéfiques de la migration apparaissent clairement. En effet, l'immigration peut avoir des impacts importants sur l'ensemble de la structure économique, incluant les taux d'activité, le niveau des qualifications de la population, la quantité et la qualité du capital et l'organisation de la production (Carter et

Sutch, 1999). Une autre revue plus récente du débat sur les effets de l'immigration dans les pays développés conclut que, de façon globale, les effets sont positifs, tant du point de vue de la croissance que du point de vue de l'innovation et des apports fiscaux (Goldin *et al.*, 2011, chapitre 6).

Migration et développement : le cas des pays en développement

Dans les pays en développement, les débats sur les effets économiques de la migration ont pris une tournure radicalement différente. Ce n'est plus la situation des régions d'immigration qui préoccupe les chercheurs, mais plutôt les liens entre émigration et développement dans les régions d'émigration. Cela n'a pas toujours été le cas, comme en témoigne le texte d'Oberai et Manmohan (1980*). Le grand mérite de ce texte est de renverser la problématique en considérant les liens entre les émigrants et les zones de départ à travers la notion de transferts monétaires qui constituent, selon eux, l'un des vecteurs clé de l'impact de l'émigration dans les pays en développement. L'effet précis de ces envois de fonds sur l'économie rurale est difficile à déterminer *a priori*. Ils peuvent s'ajouter à des investissements productifs visant à développer et diversifier l'agriculture ou à des activités non agricoles dans les zones rurales, être consacrés au logement ou à l'éducation ou, tout simplement, servir à soulager la misère de ceux qui restent dans les villages. Les transferts peuvent donc être utilisés de façon improductive, et ce sera l'un des leitmotifs des recherches à venir, à savoir comment rendre plus productifs les transferts monétaires.

Les auteurs mentionnent que le migrant saisonnier peut commencer à envoyer des fonds assez rapidement, idée qui sera reprise par plusieurs auteurs, dont Portes (2009) qui, dans son bilan de la recherche, conclut que la migration temporaire est celle qui produit le plus d'effets positifs. Oberai et Manmohan mentionnent également que l'effet relatif des envois de fonds est plus grand sur les ménages les plus pauvres.

Le travail d'Oberai et Manmohan a lancé un véritable programme de recherches qui s'est développé dans deux directions. Dans un premier temps, une prise de conscience a eu lieu sur l'importance considérable du volume des transferts monétaires. Plusieurs chercheurs ont tenté d'estimer les flux monétaires à l'échelle planétaire. Par exemple, en 2011, les transferts monétaires vers les pays en développement ont totalisé la somme de 372 milliards de dollars, soit une augmentation de 12,1 % par rapport à 2010. Avec un taux de croissance de 7 % à 8 % par an, la somme des transferts pourrait atteindre 467 milliards de dollars en 2014 (Ratha et Silwal, 2012). Toutes les organisations internationales impliquées dans le développement ont adopté l'idée que les migrants pouvaient devenir des agents du développement (Faist, 2008). La deuxième direction de recherche, en lien avec la précédente, a produit de nombreux travaux sur le phénomène du transnationalisme (Vertovec, 2009). Dans cette conception de la migration, on ne parle plus de rupture permanente,

mais plutôt du maintien des liens entre les milieux d'origine et les milieux de résidence puisque la vie des migrants traverse les frontières nationales, réunissant deux sociétés dans un seul champ social.

Le transnationalisme véhicule souvent une perception positive de la migration, perception reprise et diffusée par les organisations internationales, entre autres la Banque mondiale, l'Organisation internationale des migrations et les diverses instances des Nations unies. De nombreuses critiques ont tenté de relativiser l'engouement pour les capacités développementalistes des transferts monétaires et du transnationalisme. En particulier, les revues de la littérature concernant les impacts des transferts monétaires suggèrent que les situations sont très hétérogènes et que les transferts monétaires ne peuvent, à eux seuls, avoir un impact significatif sur le développement économique d'une région (ou d'un pays), s'il n'existe pas de possibilités réelles d'investissement dans les localités où vivent les ménages bénéficiaires des transferts (Skeldon, 2008 ; De Haas, 2010). Bref, si les ménages ne peuvent pas surmonter les obstacles structurels au développement (accès au crédit, confiance dans les institutions, politiques migratoires favorables à l'investissement, etc.), les transferts monétaires ne pourront pas avoir d'effets significatifs sur le développement local ou national.

Les effets microéconomiques de l'immigration

Les effets de la migration au niveau micro-individuel revêtent deux dimensions. La première pose la question suivante : l'expérience migratoire est-elle positive pour le migrant et la migrante ? La deuxième dimension s'intéresse à l'impact de la migration sur les populations non migrantes ou natives de la société d'accueil. Curieusement, dans les pays développés, la première dimension a été peu étudiée, comme s'il allait de soi que la migration ne pouvait être que positive pour l'individu. D'une certaine façon, c'est comme si l'hypothèse microéconomique de l'individu rationnel maximisant ses intérêts était devenu un postulat qui n'avait pas besoin d'être vérifié. Par contre, c'est la deuxième dimension qui a pris toute la place en se centrant sur trois questions : quel est l'impact des flux d'immigration sur les revenus et les opportunités d'emploi des natifs ? Les immigrants ont-ils vraiment un effet négatif sur ces opportunités ? Enfin, les groupes de natifs sont-ils tous affectés de la même manière par l'entrée d'immigrants sur le marché du travail ?

George Borjas (1990*) a été au cœur des travaux sur ces questions. Selon cet auteur, deux points de vue s'opposent quant aux façons dont l'immigration affecte le marché du travail des natifs. Certains observateurs affirment que les immigrants prennent les emplois des natifs alors que d'autres observateurs soutiennent le contraire, à savoir que les immigrants n'auraient pas d'impact sur les opportunités de travail des natifs, point de vue dont s'approche Borjas. Sa conclusion la plus importante est que l'arsenal méthodologique de l'économie moderne est incapable de détecter une seule preuve montrant que les

immigrants auraient un impact substantiel et négatif sur les revenus et les opportunités d'emploi des natifs aux États-Unis. Pour quelle raison ? Parce que les travailleurs natifs et les immigrants sont, en moyenne, de faibles substituts en termes de production. Borjas montre par ailleurs que si l'entrée de nouveaux immigrants sur le marché du travail est susceptible d'avoir un effet négatif, c'est à la fois sur les immigrants déjà en place et sur les travailleurs natifs les moins qualifiés que ces effets se font sentir. Mais dans tous les cas, ces effets demeurent faibles, voire même négligeables (Card, 2009).

L'un des problèmes conceptuels de la recherche sur l'insertion économique des migrants, que ce soit dans les pays développés ou en développement, est de considérer le marché du travail comme étant unique. On doit à Alejandro Portes et à son équipe l'idée qu'il existe plusieurs modes d'insertion sur le marché du travail (Wilson et Portes, 1980*). Les auteurs, s'inspirant de la théorie de la segmentation du marché du travail comme celle développée par Michael Piore (1979), suggèrent trois modes d'insertion sur le marché du travail. Les deux premiers modes font référence aux secteurs primaire et secondaire. Le premier renvoie aux emplois professionnels et qualifiés, souvent syndiqués et dans lesquels les possibilités d'avancement sont réelles. Ce secteur est également caractérisé par la stabilité, des chances de promotion, des salaires élevés et de bonnes conditions de travail. Le secteur secondaire en est l'image inverse, caractérisé par des emplois peu ou non qualifiés, précaires et avec un faible taux de syndicalisation. C'est dans ce secteur que se trouveraient de nombreux immigrants.

Mais c'est le troisième mode d'insertion qui constitue la contribution la plus originale de Wilson et Portes, celui que l'on nomme « l'enclave ethnique ». Celle-ci comprend des groupes d'immigrants concentrés dans un espace distinct qui mettent sur pied des entreprises servant leur propre marché ethnique et/ou la population générale (Portes, 1981). La caractéristique principale de l'enclave est qu'une proportion importante de la main-d'œuvre immigrante travaille dans des entreprises appartenant à d'autres immigrants (Light, 1972). Ce mode d'insertion sur le marché du travail introduit l'idée que les immigrants non qualifiés ne se retrouvent pas tous au bas de l'échelle socioéconomique et que travailler dans l'enclave ethnique peut être bénéfique puisque cela offre de réelles opportunités d'avancement. Ces études, essentiellement américaines, font surtout référence aux immigrants asiatiques (Japonais, Coréens), mais aussi aux Cubains de Miami.

Des travaux plus récents ont tenté de remettre en question l'approche de l'enclave ethnique. Dans sa critique, Waldinger (1993) conclut que la notion d'enclave conduit à une impasse conceptuelle et empirique, et suggère de se débarrasser du concept d'enclave pour ne retenir que celui d'économie ethnique. Les débats lancés par les travaux de Portes concernent surtout les effets positifs ou négatifs de l'enclave du point de vue de l'insertion économique. *A contrario* des tenants de cette approche, plusieurs chercheurs ont remis en question le

fait que l'enclave ethnique serait avantageuse pour les immigrants (Sanders et Nee, 1992). Dans un texte publié en 2006, Portes et Shafer sont revenus sur ces critiques pour conclure que l'approche par l'enclave ethnique demeurerait toujours valable.

Les effets politiques : le cas des migrations de refuge

Les effets politiques de l'immigration sont abordés sous deux angles. D'une part, les facteurs politiques ont surtout été étudiés dans le cas des mouvements de réfugiés ; d'autre part, l'effet de la migration sur la diversité – dans l'optique des rapports entre minorités et majorités – constitue un autre enjeu politique au cœur des débats sur les questions identitaires. La plupart des textes présentés jusqu'à présent s'intéressent à la migration régulière et volontaire. Avec le texte de Zolberg, Suhrke et Aguayo (1986*), nous abordons la migration des réfugiés, un type de migration fort courant tout au long de l'histoire du XX^e siècle, et qui reste important aujourd'hui.

Dans leur discussion des facteurs de migration des réfugiés, Zolberg, Suhrke et Aguayo font une distinction importante entre les effets internes et externes. En effet, si les déterminants de la persécution, base de la définition du réfugié selon la Convention de Genève, sont internes à l'État en question, des effets externes peuvent également se manifester : des facteurs qui exacerbent les difficultés économiques et sociales, qui augmentent la probabilité de déclenchement des conflits, produisant ainsi des flux de réfugiés. En effet, les politiques menées par les pays d'accueil potentiels constituent le type d'effets externes le plus problématique. La décision d'accorder aux citoyens d'un État en particulier le statut formel de réfugié implique habituellement la condamnation du gouvernement en question pour la persécution de ses citoyens ou le manque de protection qu'il leur accorde.

Les auteurs discutent également des migrations de refuge dans un contexte où existent d'importantes asymétries de pouvoirs et de richesses. Les pays en développement, caractérisés par des distorsions structurelles dues à leur intégration dans le système économique mondial, participent donc à l'économie mondiale dans des conditions défavorables, exacerbant les conflits en tout genre, en particulier les conflits ethniques sous toutes leurs formes qui, selon les auteurs, sont aujourd'hui endémiques en Asie et en Afrique. Ils démontrent que les dynamiques conduisant à l'amorce des conflits sociaux ne sont pas uniquement internes, mais transnationales, et alors que les conflits se développent, ils tendent à s'internationaliser davantage. En conclusion, dans la mesure où les causes sont internationales, les solutions réclament également des actions au niveau international.

Ce type d'analyses s'est peu développé depuis les travaux de Zolberg, Suhrke et Aguayo dans les années 1980. La question des réfugiés est davantage étudiée sous l'angle de l'application de la Convention de Genève. Certains travaux

récents montrent par exemple que les pays européens tentent de restreindre l'accès à l'asile, voire à quasiment supprimer l'asile en Europe (Legoux, 2006).

Les effets sociaux de la migration : minorités versus majorités

La diversité croissante des sociétés constitue l'une des conséquences importantes des mouvements migratoires et pose des défis importants quant au mode de gestion des différences sociales, raciales et ethniques. À ce sujet, Castles (1993*) a proposé une série d'hypothèses sur la situation des migrants et des minorités en Europe occidentale, au regard notamment des politiques migratoires, de la problématique de la citoyenneté, du racisme et de la question identitaire. Sans reprendre ici chacune de ses hypothèses, il importe de souligner quelques aspects qui sont toujours d'actualité, en particulier en ce qui concerne les effets de l'immigration sur les relations interethniques et raciales.

La contribution originale de Castles est d'aborder la question du racisme en Europe et du risque que la « conscience européenne » se construise sur les bases de l'exclusion et de la discrimination et soit fondée sur la peur d'une déferlante des « masses désespérées » venant du Sud. Selon lui, la formation de nouvelles minorités issues de l'immigration, avec leurs propres cultures, identités et institutions, est un processus irréversible, qui bouscule les notions existantes d'identité nationale et de citoyenneté. Il affirme que les modèles multiculturels se présentent comme la meilleure solution, mais les obstacles à leur mise en œuvre sont importants. La conséquence à long terme de l'immigration sera l'apparition de sociétés multiculturelles, qui renouvellera les concepts de citoyenneté et d'État.

Les hypothèses de Castles, formulées dans le contexte européen, sont encore très pertinentes dans le monde actuel. Deux courants de recherche se sont particulièrement développés. D'abord, presque tous les travaux sur les facteurs d'insertion économique suggèrent que la discrimination joue un rôle important dans les difficultés d'insertion de certains groupes d'immigrants, en particulier ceux que l'on appelle les minorités visibles, selon le vocable en vogue en Amérique du Nord (Piché *et al.*, 2002 ; Richard, 2004). L'autre courant analyse les effets de l'immigration sur les identités nationales. Ici aussi, les débats sociaux et politiques sont particulièrement virulents entre les tenants du pluralisme et ceux qui pensent que l'immigration remet en question les valeurs nationales. La montée des partis d'extrême-droite un peu partout dans le monde s'appuie entre autres sur des discours anti-immigration, parfois liés à l'islamophobie.

III. Les politiques migratoires

Les théories migratoires ne servent pas seulement à comprendre et expliquer les phénomènes, elles servent également à justifier les choix en matière de politiques migratoires. Toutes les politiques migratoires du XX^e siècle sont fondées sur un postulat considéré comme immuable : l'immigration est un privilège et non un droit. Il s'agit d'un paradigme qui fonde les politiques migratoires sur les besoins économiques des pays, et donc essentiellement orienté vers le marché du travail. Il est, en outre, fondé sur le principe de souveraineté nationale en matière de politiques migratoires. Dans ce contexte, parler de libre circulation des personnes comme l'a fait Joseph Carens dès 1987* peut paraître téméraire.

Carens part du principe que le lieu de naissance et les liens de parenté constituent des contingences naturelles qui sont arbitraires d'un point de vue moral. Selon lui, l'idée que l'immigration réduirait le bien-être économique des citoyens actuels ne prévaut pas sur la priorité à l'immigration. L'impact de l'immigration sur l'histoire et la culture n'est pas un argument valable « tant que les valeurs démocratiques libérales fondamentales ne sont pas menacées ». Sa discussion du principe communautarien, à savoir la justification de l'exclusion par les droits des communautés à l'autodétermination, le conduit à poser la question suivante : « Si la liberté de mouvement à l'intérieur d'un État est si importante qu'elle l'emporte sur les revendications des communautés politiques locales, quelles raisons pouvons-nous avoir de restreindre la liberté de mouvement entre les États ? ». Il va plus loin en énonçant un principe également revendiqué aujourd'hui dans le cas des travailleurs migrants temporaires : « Il est juste d'affirmer que notre société devrait permettre aux travailleurs immigrants d'accéder à la pleine citoyenneté. Toute autre politique serait incompatible avec nos principes démocratiques libéraux. » Pour Carens, la liberté de mouvement n'est peut-être pas réalisable dans l'immédiat, mais elle demeure un but vers lequel nous devrions tendre. Il faudra attendre la fin des années 2000 pour que cette approche réapparaisse de façon systématique. L'ouvrage récent de Pécoud et Guchteneire (2009) a particulièrement ébranlé les certitudes quant à l'immuabilité du principe utilitariste.

Sans aller jusqu'à proposer la libre circulation qu'il juge irréalisable, Bimal Ghosh (2000*) a été l'un des premiers à systématiser une approche globale de la gestion migratoire. Son texte met en lumière quelques-unes des carences des politiques et des pratiques migratoires existantes, et plaide en faveur d'un régime multilatéral de gestion des migrations qui soit plus global, plus équilibré et plus transparent. Il souligne l'absence de politiques adaptées et de cadres d'action solides pour faire face à la nouvelle donne migratoire, en particulier la montée de la pression à l'émigration due à la croissance des inégalités.

La remarque fondamentale de Ghosh est que, plutôt que de s'attaquer aux causes premières qui créent ou alimentent les tensions favorables aux mouve-

ments migratoires désordonnés dans les pays émetteurs ou qui attirent des flux de migrants dans les pays d'accueil *via* des filières clandestines, la réponse des gouvernements a été l'adoption de mesures répressives et restrictives. Sa thèse principale est que les migrations sont en train d'échapper à tout contrôle et l'importance de la migration irrégulière dans le monde témoigne de l'inefficacité des contrôles.

L'approche de Ghosh a donné lieu à ce que l'on pourrait nommer un nouveau paradigme en matière de gestion migratoire, le *migration management*. Dans cette approche, la gestion migratoire signifie gérer pour atteindre des objectifs plus ordonnés, prévisibles et humains, grâce à une gouvernance globale du régime migratoire. Elle est donc fondée sur une idée de base, à savoir que la migration, bien gérée, peut être positive pour tout le monde : les pays d'origine, les pays de destination et les migrants eux-mêmes (d'où le fameux slogan *win-win-win*). Selon plusieurs analyses critiques, le *migration management* constituerait un nouveau paradigme qui tente de diffuser une approche globale hégémonique présentant la migration comme une caractéristique normale du monde globalisé d'aujourd'hui (Geiger et Pécoud, 2012). En pratique, la gestion migratoire met en place une série de mesures visant un contrôle plus efficace des frontières, y compris des mesures pour intercepter les migrants avant leur accès au pays de destination.

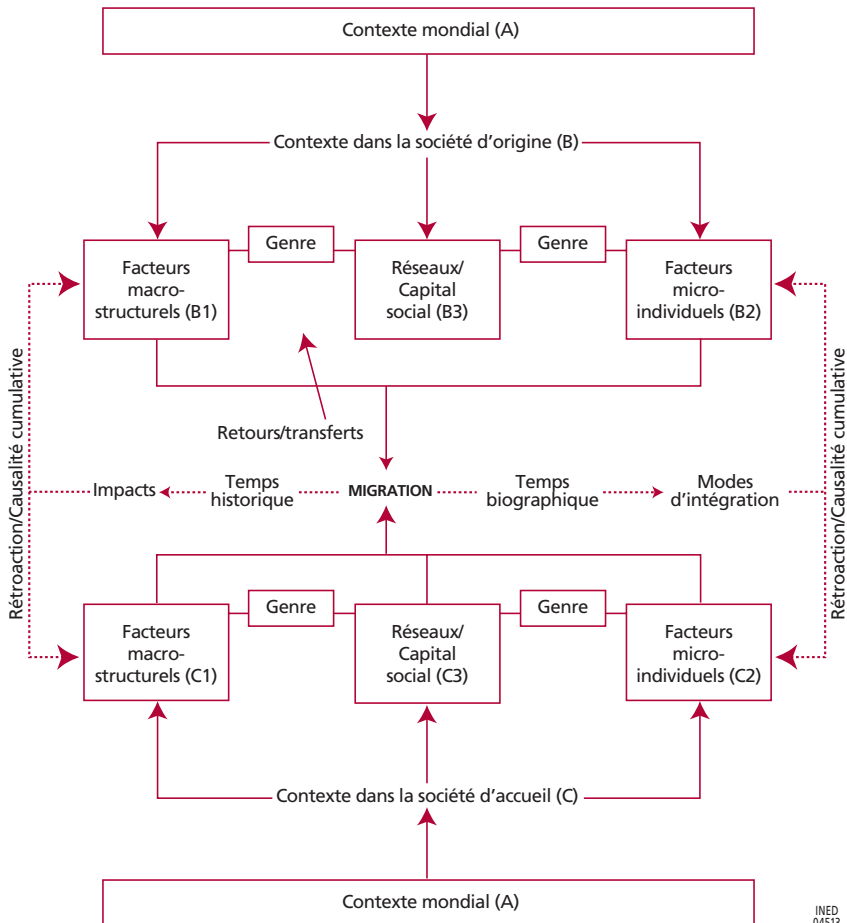
C'est le spectre de la croissance des flux migratoires irréguliers (clandestins) qui façonne une partie du discours politique actuel et sert à justifier les mesures restrictives. Malheureusement, la recherche scientifique concernant ces flux migratoires fait défaut. Le texte de Georges Tapinos (2000*) est une exception et complète bien les analyses de Bimal Ghosh, surtout concernant les migrations irrégulières. Selon Tapinos, examiner les enjeux économiques et politiques de la migration irrégulière, c'est s'interroger sur ce qu'il y a de spécifique dans ce type de migration par rapport à la migration régulière. Au-delà des problèmes de mesure, c'est l'impact économique de la migration irrégulière qui fait souvent l'objet de débats. Pour l'auteur, les avantages de la migration irrégulière se trouvent du côté de l'employeur. La situation d'irrégularité est propice à des pratiques discriminatoires, compte tenu de la précarité du migrant irrégulier et de son faible pouvoir de négociation.

Selon lui, ces migrants sont l'un des éléments de l'économie souterraine, ils n'en sont pas la cause. Cependant, l'existence d'une économie souterraine renforce la possibilité de recruter des migrants clandestins, et d'autant plus que les réseaux de migrants facilitent leur embauche dans le secteur informel. Le problème de la maîtrise des migrations passe par la coordination entre les gouvernements. Il s'agit donc d'une gestion multilatérale car, selon Tapinos, il est anachronique d'envisager le contrôle de l'immigration exclusivement en termes de souveraineté.

IV. Vers une approche plurielle

La période 1960-1980 a souvent été caractérisée par des confrontations entre diverses théories migratoires. Aux théories micro-individuelles centrées sur la rationalité économique et la notion d'équilibre, on a souvent opposé les théories macro-structurelles, centrées sur la demande de main-d'œuvre migrante créée par les transformations de l'économie capitaliste mondiale (Wood, 1982). Les nombreuses recherches empiriques, principalement à partir des années 1990, ont rendu caduques ces débats d'école et permis de constater que chaque théorie explique une partie du processus migratoire, certaines théories étant plus pertinentes selon la région ou l'époque historique considérées.

Figure 1. Cadre conceptuel pour l'étude des facteurs de migration et d'intégration



INED
04513

Source : Piché (2013a, p. 50).

Nous avons présenté les diverses approches théoriques en suivant de façon schématique une certaine évolution dans les idées. Plutôt que de s'opposer, chaque approche apporte un éclairage spécifique et toute explication des phénomènes migratoires doit en tenir compte. Les approches théoriques présentées ici constituent en quelque sorte autant de pièces d'un puzzle que la figure 1 tente de rassembler. Cette figure propose de représenter un cadre analytique qui considère la migration comme un phénomène multifactoriel et multidimensionnel et intègre les trois ingrédients principaux de la migration : l'origine et la destination, les niveaux d'analyse micro, méso, macro et global, et les dimensions économiques, sociales et politiques (Piché, 2004). D'un point de vue méthodologique, on voit que le temps est au centre du modèle. D'une part, les effets macro de la migration ne se font sentir qu'à long terme (temporalité historique) et, d'autre part, l'insertion dans une nouvelle société est fonction de la durée de séjour (temporalité biographique).

Conclusion

Les textes fondateurs présentés dans cet article s'arrêtent à l'an 2000. Est-ce à dire que depuis il n'y a pas eu de développement théorique important dans les études migratoires ? Si l'on se fie aux revues de littérature qui ont vu le jour depuis 2000, on serait tenter de répondre par l'affirmative. Si on consulte par exemple l'ouvrage dirigé par Alejandro Portes et Josh DeWind en 2007, ou encore celui de Corrado Bonifazi, Marek Okolski, Jeannette Schoorl et Patrick Simon paru en 2008, on peut conclure que les thèmes traités ne se démarquent pas fondamentalement de ceux abordés dans les textes fondateurs. D'une certaine façon, les chercheurs ont à leur disposition un corpus théorique fort développé qu'il s'agit maintenant d'approfondir et surtout d'appliquer dans des contextes historiques et géographiques spécifiques.

Deux dimensions de la migration mériteraient d'être davantage théorisées dans l'avenir. La première a trait à l'apparition du nouveau paradigme migratoire dont nous avons parlé, celui de la mondialisation des flux migratoires, qui est en train de changer fondamentalement la donne en ce qui concerne le rôle des migrations internationales dans les sociétés actuelles (Kabbanji, 2011). Même si quelques textes ont abordé cette question, il reste l'important défi d'expliquer les tendances actuelles. En particulier, deux questions doivent être davantage étudiées : quels sont et seront les nouveaux besoins en main-d'œuvre des économies des pays développés ? Comment les États nationaux et supranationaux vont-ils réagir à ces nouveaux besoins ? À l'heure actuelle, la réponse des gouvernements va dans le sens de la restriction de la migration permanente au profit de la circularité et de la migration temporaire, avec comme conséquence l'apparition de nouvelles catégories de non-citoyens. Ce nouveau paradigme impliquerait la « substitution du concept de migration par celui de mobilité », cette dernière constituant la situation la plus propice pour

l'optimisation des bénéfiques (Pellerin, 2011). Peut-on parler ici de contradictions fondamentales entre le néolibéralisme qui fait la promotion de la libre circulation du capital, des biens et des services, et le nouveau modèle protectionniste de gestion migratoire axé sur la flexibilité et la circularité? Et surtout, pour combien de temps encore la contradiction va-t-elle se maintenir ?

La deuxième dimension, qui doit être davantage intégrée dans les théories migratoires, concerne les droits à octroyer aux migrants. Il s'agit d'un paradigme qui sort des sentiers purement utilitaristes en proposant d'inclure, dans les paramètres politiques, la question des droits des migrants. Les recherches sur cette question demeurent encore trop idéologiques et non suffisamment axées sur l'étude des conditions concrètes dans lesquelles vivent les travailleurs migrants et les membres de leur famille. Ce qui importe ici est d'introduire la question des droits comme partie intégrante des politiques migratoires (Piché, 2009).

Remerciements : Je remercie Olivia Samuel et Danièle Bélanger pour leurs commentaires sur une première version de ce texte.



RÉFÉRENCES

Les références précédées d'un * représentent les textes fondateurs inclus dans *Les théories de la migration*, V. Piché, 2013 (2013a).

- BÉLANGER D.**, à paraître, « Labour migration and trafficking among Vietnamese migrant workers in Asia », *American Annals of Social and Political Science*.
- BONIFAZI C., OKÓLSKI M., SCHOORL J., SIMON P. (eds)**, 2008, *International Migration in Europe: New Trends and New Methods of Analysis*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 325 p.
- BORJAS G.**, 1989, « Economic theory and international migration », *International Migration Review*, 23(3), p. 457-485.
- ***BORJAS G.**, 1990, *Friends or Strangers: The Impact of Immigration on the US Economy*, New York, Basic Books (version française dans Piché, 2013a, chapitre 15).
- ***BOYD M.**, 1989, « Family and personal networks in international migration: Recent developments and new agendas », *International Migration Review*, 23(3), p. 638-670 (version française dans Piché, 2013a, chapitre 11).
- ***BURAWOY M.**, 1976, « The function and reproduction of migrant labour: Comparative material from Southern Africa and the United States », *American Journal of Sociology*, 82(5), p. 1031-1042 (version française dans Piché, 2013, chapitre 7).
- CARD D.**, 2009, « Immigration and inequality », *American Economic Review*, 99(2), p. 1-21.
- ***CARENS J. H.**, 1987, « Aliens and citizens: The case for open borders », *Review of Politics*, 49(2), p. 251-273 (version française dans Piché, 2013a, chapitre 19).
- CARTER S. B., SUTCH R.**, 1999, « Historical perspectives on the economic consequences of immigration into the United States », in Hirschman C., Kasinitz P., DeWind J. (eds.), *The Handbook of International Migration: The American Experience*, New York, Russell Sage Foundations, p. 319-341.
- ***CASTLES S.**, 1993, « Migration and minorities in Europe. Perspectives for the 1990s: Eleven hypotheses », in Wrench J., Solomon J. (eds.), *Racism and Migration in Western Europe*, Oxford, BERG, p. 17-34 (version française dans Piché, 2013a, chapitre 18).
- ***CASTLES S., KOSACK G.**, 1972, « The function of labour immigration in Western European Capitalism », *New Left Review*, 73, p. 3-21 (version française dans Piché, 2013a, chapitre 13).
- CORDELL D. D.**, 2010, « African historical demography in the postmodern and post-colonial eras », in Ittman K., Cordell D. D., Maddox G. (eds.), *The Demographics of Empire. The Colonial Order and the Creation of Knowledge*, Athens, Ohio University Press, p. 22-58.
- CORDELL D. D., GREGORY J. W., PICHÉ V.**, 1996, *Hoe and Wage: A Social History of a Circular Migration System in West Africa*, Boulder, Westview Press, 400 p.
- DE HAAS H.**, 2010, « Migration and development: A theoretical perspective », *International Migration Review*, 44(1), p. 227-264.

- FAIST T., 2000, « Transnationalization in international migration: Implications for the study of citizenship and culture », *Ethnic and Racial Studies*, 23(2), p. 189-222.
- FAIST T., 2008, « Migrants as transnational development agents: An inquiry into the newest round of the migration-development nexus », *Population, Space and Place*, 14(21-22).
- GEIGER M., PÉCOUD A. (eds.), 2012, *The New Politics of International Mobility: Migration Management and its Discontents*, Osnabrück, IMIS-Beiträge, 236 p.
- GOLDIN I., CAMERON G., BALARAJAN M., 2011, *Exceptional People: How Migration Shaped Our World and Will Define Our Future*, Princeton, Princeton University Press, 392 p.
- *GHOSH B., 2000, « Towards a new international regime for orderly movements of people », in Ghosh B. (ed.), *Managing Migration: Time for a New International Regime?* Oxford, Oxford University Press, chapitre 1 (version française dans Piché, 2013a, chapitre 20).
- GREGORY J. W., PICHÉ V., 1983, « African return migration: Past, present, and future », *Contemporary Marxism*, 7, p. 169-183.
- GREGORY J. W., PICHÉ V., 1985, « Mode de production et régime démographique », *Canadian Journal of African Studies / Revue canadienne des études africaines*, 19(1), p. 73-79.
- HARRIS J. R., TODARO M. P., 1970, « Migration, unemployment, and development: A two-sector analysis », *American Economic Review*, 60(1), p. 126-142.
- HÉRAN F., 2002, « Les recherches sur l'immigration et l'insertion : avancées, débats et perspectives », in Héran F. (dir.), *Immigration, marché du travail, intégration*, Paris, Commissariat du Plan, La Documentation française, p. 11-102.
- KABBANJI L., 2011, « Vers une reconfiguration de l'agenda politique migratoire en Afrique de l'Ouest », *Études internationales*, 42(1), p. 47-71.
- KRISSMAN F., 2005, « Sin coyote ni patrón: Why the « migrant network » fails to explain international migration? », *International Migration Review*, 39(1), p. 4-44.
- LACZKO F., GOZDZIAK E. (eds.), 2005, « Data and research on human trafficking: A global survey », *International Migration*, numéro spécial, 43(1/2).
- *LEE E., 1966, « A theory of migration », *Demography*, 3(1), p. 47-57 (version française dans Piché, 2013a, chapitre 4).
- LEGOUX L., 2006, « Asile, immigration : réconcilier les droits de l'homme et ceux du citoyen », *Revue européenne des migrations internationales*, 22(2), p. 95-103.
- LIGHT I. H., 1972, *Ethnic Enterprise in America: Business and Welfare Among Chinese, Japanese and Blacks*, Berkeley, University of California Press, 209 p.
- LUTZ H., 2010, « Gender in the migratory process », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 36(10), p. 1647-1663.
- *MABOGUNJE A., 1970, « Systems approach to a theory of rural-urban migration », *Geographical Analysis*, 2(1), p. 1-18 (version française dans Piché, 2013a, chapitre 6).
- MASSEY D., 1988, « Economic development and international migration in comparative perspective », *Population and Development Review*, 14(3), p. 383-413.
- *MASSEY D., 1990, « Social structure, household strategies, and the cumulative causation of migration », *Population Index*, 56(1), p. 3-26 (version française dans Piché 2013a, chapitre 12).
- MASSEY D., ARANGO J., HUGO G., KOUAOUICI A., PELLEGRINO A., TAYLOR J. E., 1998, *Worlds In Motion: Understanding International Migration at the End of the Millenium*, Oxford, Clarendon Press.

- MEILLASSOUX C., 1975, *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, François Maspéro, 251 p.
- MERTENS W., 1995, « Population et développement : contributions sociologiques dans un cadre interdisciplinaire », in Gérard H., Piché V. (dir.), *La sociologie des populations*, AUPELF-UREF, Presses de l'Université de Montréal, p. 497-516.
- *MOROKVASIC M., 1984, « Birds of passage are also women », *International Migration Review*, 37, p. 547-559 (version française dans Piché, 2012a, chapitre 9).
- NOBLES M., 2000, *Shades of Citizenship: Race and the Census in Modern Politics*, Stanford, Stanford University Press, 248 p.
- *OBERAI A., MANMOHAN S., 1980, « Migration remittances and rural development: Findings of a case study in the Indian Punjab », *International Labor Review*, 119, p. 229-241 (version française dans Piché, 2013a, chapitre 14).
- PALLONI A., CEBALLOS M., ESPINOSA K., SPITTEL M., 2001, « Social capital and international migration: A test using information on family networks », *American Journal of Sociology*, 106(5), p. 1262- 1298.
- PÉCOUD A., DE GUCHTENEIRE P. (dir.), 2009, *Migrations sans frontières : essai sur la libre circulation des personnes*, Paris, Unesco, Études en sciences sociales.
- PELLERIN H., 2011, « De la migration à la mobilité : changement de paradigme dans la gestion migratoire. Le cas du Canada », *Revue européenne des migrations internationales*, 27(2), p. 57-75.
- PESSAR P. R., 1999, « The role of gender, households, and social networks in the migration process: A review and appraisal », in Hirschman C., Kasinitz P., DeWind J. (eds.), *The Handbook of International Migration: The American Experience*, New York, Russell Sage Foundation, p. 53-70.
- PETRAS E. M., 1981, « The global labor market in the modern world-economy », in Kritz M. M., Keely C. B., Tomasi S. M. (eds.), *Global Trends in Migration: Theory and Research on International Population Movements*, New York, Center for Migration Studies, p. 44-63.
- PICHÉ V., 2004, « Immigration et intégration dans les pays développés : un cadre conceptuel », in Caselli G., Vallin J., Wunsch G. (dir.), *Démographie : analyse et synthèse. vol. V : Population et société*, Paris, Ined, Les Manuels, p. 159-178.
- PICHÉ V., 2009, « Migrations internationales et droits de la personne : vers un nouveau paradigme ? », in Crépeau F., Nakache D., Atak I. (dir.), *Les migrations internationales contemporaines. Une dynamique complexe au cœur de la globalisation*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 350-369.
- PICHÉ V., 2012, « In and out the back door: Canada's temporary worker programs in a global perspective », in Geiger M., Pécoud A. (eds.), *The New Politics of International Mobility: Migration Management and its Discontents*, Osnabrück, IMIS-Beiträge, p. 113-132.
- PICHÉ V. (dir.), 2013a, *Les théories de la migration*, Paris, Ined, Les Manuels/Textes fondamentaux, 536 p.
- PICHÉ V., 2013b, « Les fondements des théories migratoires contemporaines », in Piché V. (dir.), 2013, *Les théories de la migration*, Paris, Ined, Les Manuels/Textes fondamentaux, p. 19-60.
- PICHÉ V., RENAUD J., GINGRAS L., 2002, « L'insertion économique des nouveaux immigrants dans le marché du travail à Montréal : une approche longitudinale », *Population*, 57(1), p. 63-89.
- PIORE M., 1979, *Birds of Passage*, Cambridge, Cambridge University Press.
- PORTES A., 1981, « Modes of structural incorporation and present theories of labor migration », in Kritz M. M., Keely C. B., Tomasi S. M. (eds.), *Global Trends in Migration: Theory and Research on International Population Movements*, New York, The Center for Migration Studies, p. 279-297.

- PORTES A., 2009, « Migration and development: Reconciling opposite views », *Ethnic and Racial Studies*, 32(1), p. 5-22.
- PORTES A., DEWIND J. (eds.), 2007, *Rethinking Migration: New Theoretical and Empirical Perspectives*, New York et Oxford, Berghahn Books, 454 p.
- PORTES A., SHAFER S., 2006, « Revisiting the enclave hypothesis: Miami twenty-five years later », The Center for Migration and Development, Working Paper n° 06-10, Princeton, Princeton University.
- RATHA D., SILWAL A., 2012, « Remittance flows in 2011 – an update », *Migration and Development Brief*, 18, World Bank, April 23.
- RAVENSTEIN E. G., 1885, « The laws of migration », *Journal of the Royal Statistical Society*, 48, p. 167-227.
- RAVENSTEIN E. G., 1889, « The laws of migration (revised) », *Journal of the Royal Statistical Society*, 52, p. 241-301.
- RICHARD J.-L., 2004, *Partir ou rester ? Destinées des jeunes issus de l'immigration*, Paris, PUF, 258 p.
- RILEY N. E., MACCARTHY J., 2003, *Demography in the Age of the Postmodern*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SANDERS J. M., NEE V., 1992, « Problems in resolving the enclave economy debate », *American Sociological Review*, 57(3), p. 418-420.
- *SASSEN S., 1988, « The rise of global cities and the new labor demand », in Sassen S., *The Mobility of Labor and Capital*, chapitre 5, p. 126-170 (version française dans Piché, 2013a, chapitre 8).
- SCHILLER N. G., BASCH L., BLANC-SZANTON C., 1992, « Transnationalism: A new analytic framework for understanding migration », *Annals of the New York Academy of Sciences*, 645(1), p. 1-24.
- *SIMMONS A., 1987, « Explaining migration: Theory at the crossroads », in Duchêne J. (ed.), *Explanation in the Social Sciences: The Search for Causes in Demography*, Louvain-la-Neuve, Belgique, Université catholique de Louvain, Institut de démographie, p. 73-92 (version française dans Piché, 2013a, chapitre 2).
- SIMMONS A., 1995, « Migration internationale et capitalisme global : examen critique des théories », in Gérard H., Piché V. (dir.), *La sociologie des populations*, AUFELF-UREF, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 341-364.
- SIMMONS A., 2002, « Mondialisation et migration internationale : tendances, interrogations et modèles théoriques », *Cahiers québécois de démographie*, 31(1), p. 7-33.
- SIMON P., 2010, « “Race”, ethnicisation, et discrimination : une répétition de l'histoire ou une singularité postcoloniale ? », in Bancel et al., *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*, Paris, La Découverte, p. 357-368.
- SIMON P., PICHÉ V., 2012, « Accounting for ethnic and racial diversity: The challenge of enumeration », *Ethnic and Racial Studies*, 35(8), p. 1357-1365.
- *SJAASTAD L. A., 1962, « The costs and returns of human migration », *Journal of Political Economy*, 70(5), partie 2, p. 80-93 (version française dans Piché, 2013a, chapitre 3).
- SKELDON R., 2002, « Trafficking: A perspective from Asia », *International Migration*, 38(3), p. 7-30.
- SKELDON R., 2008, « International migration as a tool in development policy: A passing phase? », *Population and Development Review*, 34(1), p. 1-18.
- SZRETER S., SHOLKAMY H., DHARMALINGAM A. (eds.), 2004, *Categories and Contexts: Anthropological and Historical Studies in Critical Demography*, Oxford, Oxford University Press, 407 p.

- STARK O., 1991, *The Migration of Labor*, Oxford, Basil Blackwell Publishing Ltd, 406 p.
- *STARK O., BLOOM D. E., 1985, « The new economics of labor migration », *The American Economic Review*, 75(2), p. 173-178 (version française dans Piché, 2013a, chapitre 10).
- *TAPINOS G., 2000, « Les enjeux économiques et politiques des migrations clandestines », in OCDE, *Combattre l'emploi illégal d'étrangers*, Paris, OCDE, p. 13-44 (Piché, 2013a, chapitre 21).
- TIENDA M., BOOTH K., 1991, « Gender, migration and social change », *International Sociology*, 6(1), p. 51-72.
- TODARO M. P., 1969, « A model of labor migration and urban unemployment in less-developed countries », *American Economic Review*, 59(1), p. 138-148.
- VERTOVEC S., 2009, *Transnationalism*, Routledge, 206 p.
- WALDINGER R., 1993, « Le débat sur l'enclave ethnique : revue critique », *Revue européenne des migrations internationales*, 9(2), p. 15-29.
- *WILSON K. L., PORTES A., 1980, « Immigrant enclaves: An analysis of the labour market experience of Cubans in Miami », *American Sociological Review*, 86(2), p. 295-319 (version française dans Piché, 2013a, chapitre 16).
- WOOD C. H., 1982, « Equilibrium and historical-structural perspectives on migration », *International Migration Review*, 16(2), p. 298-319.
- *ZELINSKY W., 1971, « The hypotheses of the mobility transition », *The Geographical Review*, 61, p. 219-249 (version française dans Piché, 2013a, chapitre 5).
- ZLOTNIK H., 2003, « Théories sur les migrations internationales », in Caselli G., Vallin J., Wunsch G. (dir.), *Démographie : analyse et synthèse, Vol. IV: Les déterminants de la migration*, Paris, Ined, Les Manuels, p. 55-78.
- *ZOLBERG A. R., SUHRKE A., AGUAYO S., 1986, « International factors in the formation of refugee movements », *International Migration Review*, 20(2), p. 151-169 (version française dans Piché, 2013a, chapitre 17).

Victor PICHÉ • LES THÉORIES MIGRATOIRES CONTEMPORAINES AU PRISME DES TEXTES FONDATEURS

L'objectif de cet article est de rendre compte de l'évolution des théories migratoires contemporaines à partir de 20 textes fondateurs et regroupés pour la première fois dans un manuel (Piché V., 2013, *Les théories de la migration*, Ined). Ils sont à l'origine d'avancées significatives dans l'explication des migrations, leurs causes et leurs effets. On voit ainsi se développer des théories qui, privilégiant d'abord des approches micro-individuelles centrées sur l'analyse coût-bénéfice, vont peu à peu intégrer les facteurs macro-structuraux. L'analyse des réseaux migratoires occupe une place centrale aussi bien dans les cadres explicatifs que dans les travaux à propos des effets de la migration sur le développement économique. L'approche en termes de rapports de genre dans les décisions migratoires complète cette analyse. Le cadre analytique proposé ici présente la migration comme un phénomène multifactoriel et multidimensionnel, qui intègre trois dimensions principales : l'origine et la destination; les niveaux d'analyse micro, méso, macro et global; les aspects économiques, sociaux et politiques. Plutôt que de s'opposer, chaque approche apporte un éclairage spécifique et toute explication des phénomènes migratoires doit en tenir compte, ainsi que l'élaboration et l'évaluation des politiques migratoires.

Victor PICHÉ • CONTEMPORARY MIGRATION THEORIES AS REFLECTED IN THEIR FOUNDING TEXTS

This article aims to explore the development of contemporary migration theories as reflected in some twenty founding texts brought together for the first time in a single volume (Piché V., 2013, *Les théories de la migration*, INED). Each text marks a major advance in the understanding of migration, its causes and its effects. Together, they bear witness to the emergence of theories which, after initially focusing on micro-individual approaches centred on cost-benefit analysis, gradually move on to incorporate macro-structural factors. Analysis of migration networks is a key component of explanatory frameworks and of studies to determine the effects of migration on economic development. A gendered approach to migration decision-making rounds off this analysis. The analytical framework developed here presents migration as a multifactorial and multidimensional phenomenon combining three main dimensions: origin and destination; micro, meso, macro and global analysis levels; economic, social and political aspects. Far from competing, these approaches each provide specific new insights. They must all be considered when seeking to explain migration or to assess migration policy.

Victor PICHÉ • LAS TEORÍAS MIGRATORIAS CONTEMPORÁNEAS VISTAS A TRAVÉS EL PRISMA DE LOS TEXTOS FUNDADORES.

El objetivo del presente artículo es dar cuenta de la evolución de las teorías migratorias contemporáneas a partir de 20 textos fundadores, reagrupados por primera vez en un manual (Piché V., *Les théories de la migration*, Paris, Ined, 2013). Dichos textos están al origen de avances significativos en la explicación de las migraciones, de sus causas y de sus efectos. Aparecen así teorías que, privilegiando primero los enfoques micro-individuales centrados en el análisis costos-beneficios, van integrando poco a poco los factores macro-estructurales. El análisis de las redes migratorias ocupa un lugar central tanto en los marcos explicativos como en los trabajos sobre los efectos de la migración en el desarrollo económico. El enfoque en términos de relaciones género ocupa igualmente un lugar importante. En fin, las teorías migratorias encuentran su justificación en la elaboración y la evaluación de las políticas migratorias. El cuadro analítico que aquí se propone presenta la migración como un fenómeno multifactorial y multidimensional que integra tres dimensiones principales: el origen y el destino, los niveles de análisis micro, meso, macro y global, y las dimensiones económicas, sociales y políticas. Cada enfoque, más que oponerse a los otros, aporta una contribución específica, que debe ser considerada no solo en toda explicación de los fenómenos migratorios sino también en toda elaboración y evaluación de políticas migratorias.

Mots-clés : migrations, textes fondamentaux, théories migratoires, réseaux migratoires, politiques migratoires.

Keywords: migration, immigration, founding texts, migration theories, migration networks.